

bourse des citoyens, et tandis que des chemins de fer étaient à se construire dans tout le pays, la proposition de M. MacKenzie à l'égard de ces travaux, était que cette partie importante de l'industrie, employant des milliers d'hommes et entraînant une dépense de capitaux par millions, fut donnée aux prisonniers, et enlever ou diminuer ainsi le travail de milliers d'honnêtes artisans. (Vifs applaudissements.) Ceci se passait en 1875.

En 1877, le présent Président de la Chambre des Communes, M. Kirkpatrick, un bon et un digne conservateur, souleva cette question. Dans les observations qu'il fit à la chambre M. Kirkpatrick (*Debats*, 1877, page 259), disait qu'il était pénible de voir que le travail des prisonniers venait faire concurrence à l'ouvrier et au journalier honnêtes et libres. M. M. Dymond, le rouge des rouges, membre du parlement et aussi rédacteur au *Globe*, répondit (*Debats*, page 260) :

Je ne m'oppose pas comme lui cependant à ce qu'on apprenne aux prisonniers les moyens de gagner plus tard leur vie par une industrie honnête, et je suis d'avis que si l'honnête artisan peut avoir à souffrir de la concurrence du travail par les prisonniers, il en bénéficie en fin de compte.

Je dis à cette occasion (page 261) que la question était entourée de difficultés. Le remède était d'employer les prisonniers à des industries qui seraient le moins possible de nature à préjudicier au travail de l'artisan honnête et libre. Le système de contrats qui avait pour résultat d'amener le travail du prisonnier en concurrence avec celui de l'honnête artisan était mauvais. Puis vint

#### LE PHILOSOPHE MILLS.

(Rires.) Le monsieur qui tenait et qui tient dans sa poche toute l'économie politique des Rouges. (Nouveaux rires.) Écoutons ce qu'il dit. Il faisait alors partie du gouvernement. Il disait :

L'attitude de l'honorable député est fort étrange. Il nous dit : Si l'on prend quelques centaines de personnes adonnées aux différentes industries du pays et qu'on les incarcère là où elles font une somme d'ouvrage moindre que si elles étaient libres, elles nuisent par là même au travail libre. Eh ! bien, je lui demande quelle est la différence quant à la concurrence entre un millier d'hommes enfermés dans le pénitencier de Kingston et le même nombre d'ouvriers libres ? Sont-ils dans une pire condition ? Leur somme de travail est certainement moindre que celle qu'ils feraient s'ils étaient libres, de sorte qu'ils font une moindre concurrence comme criminels que comme citoyens honnêtes.

L'honorable député de Kingston nous a dit que ces hommes ne faisaient pas réellement beaucoup de mal lorsqu'ils étaient rendus à la liberté, mais que dès qu'ils étaient enfermés dans la prison, ils faisaient concurrence au travail honnête. Nous devrions alors nous efforcer de remédier à cet inconvénient en ne privant pas ces hommes de leur liberté.

La conclusion logique à tirer de l'argumentation du député de Frontenac, c'est que les détenus ne devraient rien faire. Mais qu'en ferons-nous alors ? Si nous n'utilisons pas leur travail, il nous les faut pensionner. Il y a une classe d'hommes que nous pensionnons à cause de leurs longs et fidèles services à l'Etat, et il va nous falloir maintenant pensionner une classe de criminels, afin que toute la population ne souffre pas de leur industrie. Voilà une théorie d'économie politique bien étrange qu'ont adoptée les honorables membres de la gauche.

Lorsque ces messieurs occupaient les bancs de la trésorerie, ils nous ont demandé de voter des crédits pour faire concurrence au travail libre dans ce pays en faisant venir ici ces immigrants, et cependant ils se plaignent de ce que les détenus du pénitencier vont faire forcément, par ordre de l'Etat, le travail même que ces immigrants devaient accomplir.

Supposons que les vues de l'honorable député de Kingston soient adoptées—en laissant de côté l'objection de l'honorable ministre de la Justice que ces hommes ne pourront pas gagner leur vie à leur sortie du pénitencier si on leur enseigne des métiers